



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

ARRÊTÉ N° 2023/479

Le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,
Vu le Code des Communes (partie réglementaire),
Vu le Code de la Route,
Considérant la demande en date du 29 septembre 2023 de la Société NGE INFRANET, sise 331 avenue du Dr Julien LEFEBVRE à – 06270 – VILLENEUVE LOUBET et représentée par Monsieur OULID Soufiane,

ARRÊTE

Article 1 :

L'entreprise NGE INFRANET effectuera des travaux d'ouverture de chambre télécom pour aiguillage, armement de poteaux et tirage de câble en façade au niveau du n° 85 Grande Rue, le mardi 10 octobre 2023.

Aucuns gravats, ciment ou autres matériaux ne seront jetés ni déposés sur la chaussée et dans le pluvial.

Article 2 :

Au droit des zones d'intervention, la société NGE INFRANET sera autorisée à stationner sur le domaine public.

Pendant la durée des travaux, la Grande Rue sera fermée à la circulation à partir du croisement avec la rue Saint Esprit et la place des Armistices.

Article 3 :

Le balisage et la signalétique seront mis en place, maintenus et retirés par la Société NGE INFRANET qui sera et demeurera seule responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire d'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 5 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 29 septembre 2023.

Le Maire,
Fernand BRUN

